

N°24  
JUN 2016



# LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

---

INVESTISSEMENTS :  
**LA CCMP  
DESSINE  
L'AVENIR DE  
LA CÔTIÈRE**



# PPI

## Programmation Pluriannuelle des Investissements

n.m. (de investire)

La Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) présente les investissements prévisionnels sur le territoire de la CCMP de 2016 à 2021. Outil de pilotage et instrument d'anticipation, la PPI est une démarche de transparence et de sincérité budgétaire qui s'appuie sur une véritable stratégie territoriale. Dans un contexte financier contraint, avec des baisses des dotations d'État très importantes, notre PPI demeure ambitieuse : près de 43 M€ d'investissement avec 3 objectifs principaux. ■ 1 Renforcer le dynamisme économique de la CCMP par la gestion de l'ensemble des zones d'activités et l'amélioration de l'offre de services aux entreprises.

■ 2 Promouvoir un territoire encore plus solidaire, mixant les populations et les générations.

■ 3 Améliorer votre cadre de vie en facilitant votre mobilité et en vous offrant des équipements sportifs et culturels de qualité.

Grâce à une situation financière saine et maîtrisée, mais également à une construction partenariale de nos projets, les élus de la CCMP se projettent avec passion en faveur d'une Côtère autonome, dynamique et attractive.



Pascal Protière  
Président de la CCMP

COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :  
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON,  
ST-MAURICE DE BEYNOST, THIL,  
TRAMOYES



1820, Grande rue - 01700 MIRIBEL  
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : [infos@cc-miribel.fr](mailto:infos@cc-miribel.fr)  
[www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

Directeur de la publication : Pascal Protière  
Rédacteur en chef : Sébastien Bénétière  
Conception-rédaction / création  
et mise en page : J'articule  
Images / illustrations : b-rob.com, CCMP,  
L. Dakhli, OT CCMP, Ligue RA  
de football, M. Masson, Shutterstock,  
J. Tillaud, L. Vella,  
Impression : ICA Courand,  
en 10 000 exemplaires  
sur papier FSC  
Prochaine parution : Décembre 2016  
Dépôt légal en cours

LOGO  
FSC

## Le Pont de l'Île a encore été endommagé. Où en est l'étude prévue pour la construction d'un pont routier ?

Les équipements de vidéosurveillance mis en place aux deux entrées du Pont de l'Île, sur la commune de Miribel et sur le Grand Parc, ont permis d'identifier le plus souvent les auteurs des dégradations mais ils ne suffisent malheureusement pas à les empêcher.

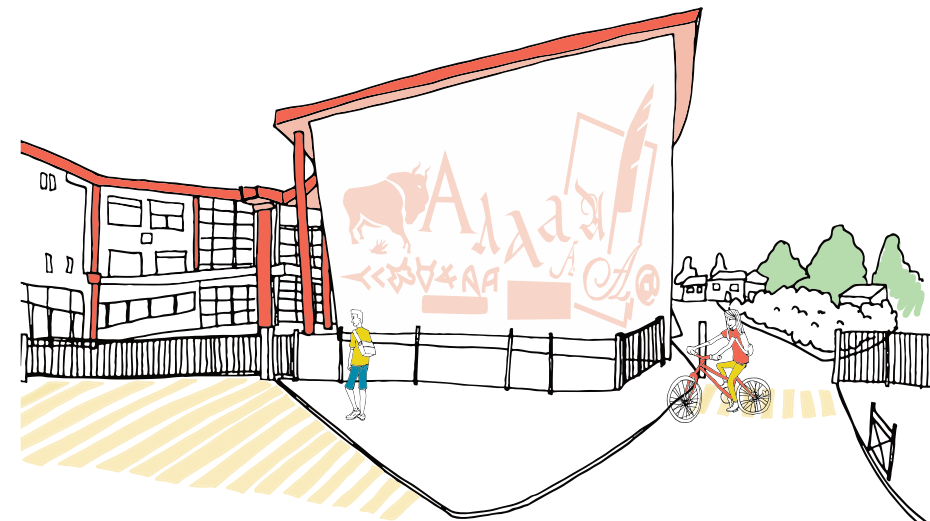
La CCMP a donc mandaté la société publique locale SEGAPAL pour réaliser une étude concernant les accès au Grand Parc. Présentée aux élus en janvier 2016, elle démontre que la création d'un nouvel ouvrage pour les véhicules légers s'avérerait trop contraignante, tant en termes de flux à l'intérieur des communes, que pour des raisons techniques (l'aménagement des berges et des voies d'accès) et financières (un coût de 9 millions d'euros environ).

C'est pourquoi la CCMP a fait le choix de privilégier, en lien avec le SYMALIM qui gère le Grand Parc, la réalisation de deux passerelles modes doux : l'une à Neyron et l'autre à Saint-Maurice de Beynost, pour un coût total estimé de 3,5 millions d'euros (en complément de 500 000 € pour l'aménagement du Pont de l'Île, voir p. 13).

Ces décisions s'inscrivent dans la réflexion sur le Plan Global de Déplacements (voir numéro précédent du magazine La Communauté) et viendront en complément de solutions techniques aujourd'hui à l'étude pour améliorer l'accès voiture par le Pont de l'Île, via notamment des feux tricolores et un nouveau système de barrières.



# travaux



Ma fille est scolarisée au collège de Beynost. Elle s'y rend tous les jours à pied ou en vélo mais n'est pas rassurée d'emprunter la RD 1084. Avez-vous prévu de sécuriser les cheminements modes doux autour du collège ?



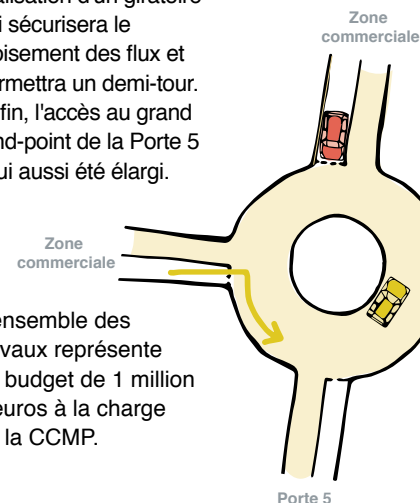
Pourquoi tous ces mois de travaux gênant l'accès à la zone commerciale via le chemin des Malettes ?

Quel que soit le moment de la journée ou de la semaine, la zone commerciale subissait depuis de nombreuses années des embouteillages connus de tous les usagers. En période de forte fréquentation, la queue des véhicules s'étendait même jusqu'à la sortie de la Porte 5, créant une problématique de sécurité préoccupante. C'est pourquoi, en coordination avec les forces de l'ordre et la commune de Beynost,

un certain nombre d'aménagements a été présenté aux commerçants de la zone d'activités afin de choisir la solution la moins impactante. Deux principes ont été retenus : d'une part, conduire les travaux au printemps et durant l'été avant la rentrée de septembre ; d'autre part, aménager une 3<sup>ème</sup> voie sur le chemin des Malettes afin de permettre un meilleur accès aux commerces, tout en fluidifiant la circulation.

Cette voie, qui s'étire de la Porte 5 jusqu'à la rue du Pré Caillat, verra également la réalisation d'un giratoire qui sécurisera le croisement des flux et permettra un demi-tour. Enfin, l'accès au grand rond-point de la Porte 5 a lui aussi été élargi.

L'ensemble des travaux représente un budget de 1 million d'euros à la charge de la CCMP.



# MODES DOUX

Dans le cadre de l'élaboration de son premier Plan Global de Déplacements, en cours d'élaboration et qui sera présenté au dernier trimestre 2016, la CCMP a organisé des rencontres afin d'échanger avec les habitants : le problème de la sécurisation des accès aux collèges avait ainsi

été clairement porté à notre connaissance par les représentants des parents d'élèves.

C'est pourquoi, soucieuse de la sécurité des déplacements des jeunes habitants du territoire, la CCMP a mis en place des groupes de travail avec les chefs

d'établissements des trois collèges afin de réfléchir ensemble aux solutions possibles et faciliter l'accessibilité piétonne et cyclable des établissements scolaires.

Vous aussi avez une question ? Une remarque ?

Écrivez-nous par courrier (CCMP - 1820 Grande rue, 01700 MIRIBEL) ou directement sur notre site internet [www.cc-miribel.fr/](http://www.cc-miribel.fr/) contact

# Investissements

## 2016-2021 : les grands projets pour la Côtière

**Engagée depuis près de 2 ans, la réflexion sur le projet de territoire avait un objectif prioritaire : renforcer l'attractivité et la qualité de vie des habitants de la CCMP d'ici 2021.**

**Aboutissement de ces longs mois de travaux, la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), votée à l'unanimité en mars dernier, dote désormais la CCMP d'une véritable feuille de route budgétaire pour le reste du mandat.**

Pour définir la PPI, les élus se sont appuyés sur une prospective financière fine, en s'engageant à préserver des marges de manœuvre budgétaire à l'issue du mandat pour la CCMP et pour les communes. Il en ressort un pacte financier plus solidaire avec les communes, avec près d'1,5 M€ par an qui leur est redistribué, et un plan d'investissements ambitieux à hauteur de 43 M€.

La CCMP est aujourd'hui en mesure de poursuivre ces investissements, malgré un contexte économique difficile à l'échelle nationale,

parce que ses élus ont depuis de nombreuses années fait le choix de créer de la richesse pour mieux la réinvestir au service de leur population. En attirant des entreprises avec une fiscalité avantageuse mais aussi avec une offre de services pour leurs salariés et pour les habitants qui combine mobilité, infrastructures culturelles, sportives, sociales et de loisir.

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**6,2 M€** pour accueillir les utilisateurs (scolaires, associations sportives) dans les meilleures conditions

**+ 1,5 M€** pour la création d'un stade de BMX régional (projet intercommunautaire entre la 3CM et la CCMP)

### MOBILITÉ ET VOIRIE

**4 M€** pour les aménagements prioritaires du Plan Global de Déplacements et les aménagements de sécurité sur les routes départementales

### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**1,1 M€** pour l'Anneau Bleu (voir p.12/13), les sentiers pédestres et la signalétique touristique

### ENVIRONNEMENT

**4,7 M€** pour les travaux d'assainissement (voir p.10/11), de lutte contre le ruissellement ou du Plan Verre

**+ 2,4 M€** pour la création d'une nouvelle déchèterie

=  
**43 M€**

### CULTURE ET ÉDUCATION

**1 M€** pour l'extension de l'Académie de Musique et de Danse (voir p. 8/9)

**+ 5 M€** pour la création d'un pôle culturel et touristique communautaire

### SOLIDARITÉ, LOGEMENTS ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

**1,35 M€** pour les accès du FAM (voir p.8), le projet de l'EHPAD Les Mimosas (voir p. 8/9), le Programme Local de l'Habitat et la création du CSU (voir p.10)

**+ 1 M€** de contribution à la création d'une aire de grands passages définitive pour les gens du voyage (coût partagé avec la 3CM) (voir p. 10)

### GRAND PARC DE MIRIBEL JONAGE ET PLAN RHÔNE

**6 M€** pour la requalification des berges (voir p.12/13)

**+ 4 M€** pour l'accessibilité (passerelles, requalification du Pont de l'Île)

### DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA CCMP

Les missions attribuées aux intercommunalités changent avec le temps. La CCMP a donc fait le choix de faire évoluer ses statuts pour :

- **mettre à jour les anciennes compétences** devenues obsolètes ;
- **se préparer au transfert de compétences** des communes aux communautés de communes tel que le prévoit la loi NOTRe, comme par exemple le transfert des zones d'activités au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence eau et assainissement obligatoire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020, etc. ;

- **permettre la réalisation d'actions prévues à la PPI** et pour lesquelles la CCMP n'était pas compétente, comme par exemple le soutien au déploiement de la fibre optique dans les zones d'activités, la construction d'un nouveau gymnase sur le site de La Chanal, la création de passerelles modes doux pour relier le Grand Parc à la Côtière, etc.

460 000 €

+

300 000 €

par an et par commune

=

**+ 60 %**

d'augmentation de l'aide aux communes depuis 2014



synergies  
développement  
entreprises  
économie  
Innovation  
→ attractivité  
business



**PATRICK THOLLIN**

PDG  
d'Electricfil

**JEAN-PIERRE BRUNET**

Président  
du Groupe Brunet

## Regards croisés sur la dynamique économique

**Le développement économique de la CCMP s'inscrit dans un cercle vertueux visant à attirer des entreprises, leur permettre de se développer et d'innover tout en créant des services et des infrastructures pour elles comme pour les habitants.**

**Rencontre avec les dirigeants d'Electricfil et du Groupe Brunet, dont les métiers pourtant éloignés trouvent sur le territoire des synergies.**

### Electricfil

L'entreprise fête ses 80 ans et réalise dans le secteur de l'équipement automobile près de 220 M€/an de chiffre d'affaires en France et à l'international.

### Groupe Brunet

Le Groupe exerce les métiers de promoteur, constructeur, éco-concepteur... Présent sur le territoire, avec une antenne à Miribel, il participe à son aménagement comme promoteur d'une partie de la ZAC des Malettes (voir La Communauté n°23).

### **Vous êtes historiquement installés sur la Côtière, pourquoi y rester ?**

**Jean-Pierre Brunet** Je travaille depuis 30 ans sur le territoire et la société Parutto que le Groupe Brunet a récemment achetée possède un historique de près de 60 ans sur la Côtière. J'ai donc eu le temps de voir le territoire évoluer, avec en permanence un grand projet en cours au sein de la Communauté de communes, qui ne cesse jamais de se développer et d'imaginer de nouvelles choses.

Ce qui crée alors sa réussite, c'est la cohérence de l'évolution de ces projets : l'économie, mais aussi l'habitat, les commerces, le sport, la culture ou même les routes. Puisque l'on est entrepreneurs, nous parlons de développement économique, mais tout est lié. On ne peut se développer sans imaginer la qualité de vie et tout penser comme un ensemble.

**Patrick Thollin** L'entreprise Electricfil a été créée à La Boisse il y a 80 ans, puis s'est déplacée à Beynost quand elle a voulu s'étendre et grossir. Quand le choix s'est fait de rester sur la Côtière, ce fut une vraie « bonne idée ». Nous sommes aujourd'hui directement reliés à la Métropole Lyonnaise, au nœud autoroutier et plus encore, à l'aéroport. Notre métier et nos relations internationales ont besoin de ces connexions.

### **Quelle dynamique économique observez-vous sur le territoire et quelle place la CCMP tient-elle ?**

**PT** Entre entreprises comme avec la Communauté de communes ou *via* le club des entrepreneurs de la Côtière, il y a une vraie volonté d'écoute et de partage, de rencontres, de discussions. Chacun de notre côté avons toujours des ambitions, des fonctionnements différents. La CCMP doit rassembler nos besoins, combiner les forces et travailler dans l'intérêt général. Cela touche alors des choses très pratiques. Nous pouvons imaginer demain mutualiser la sécurité incendie de la ZAC des Malettes, coordonner la gestion des déchets industriels des entreprises du territoire. Nous attendons avec impatience l'installation de la fibre optique pour nos liaisons informatiques, comme d'autres entreprises, et la CCMP s'est investie pour faire avancer le projet...

**JPB** La Communauté de communes est pour moi la bonne échelle d'institution pour décloisonner les métiers, partager l'innovation et construire des choses ensemble. Sur la ZAC des Malettes par exemple, je suis promoteur mais je ne suis pas là pour faire venir la première des entreprises qui sonne à ma porte. Je pense aux besoins du territoire, pour les combler, les anticiper, innover. C'est comme cela que l'on avance.



### **Comment des synergies peuvent-elles alors voir le jour entre un promoteur et un équipementier automobile ?**

**PT** Nous avons aujourd'hui chez Electricfil un besoin de renouvellement de nos produits, pour maintenir l'emploi, particulièrement à Beynost. Je réfléchis à développer de nouvelles offres en France.

**JPB** De mon côté, j'ai cette ambition d'accueillir des start-ups au sein de la ZAC des Malettes, qui travaillent sur les problématiques des entreprises du territoire, pour y répondre, pour créer de nouveaux services. Pourquoi pas dans le cadre d'une pépinière, sur la base d'initiatives privées mais au cœur d'un projet économique que nous imaginons main dans la main avec d'autres entrepreneurs et la CCMP. Une jeune entreprise innovante pourrait aider Electricfil à se développer. C'est pertinent et productif pour tout le monde.

### **Cette synergie profite-t-elle au business de vos entreprises ?**

**PT** Si une start-up développe un nouveau produit qui demain me permet de me développer, oui ! Si une entreprise de logiciels s'installe sur le territoire et crée des solutions pour les entrepreneurs locaux également. Nous devons nous donner les moyens de faire vivre cet écosystème et de profiter des entreprises qui sont à nos côtés pour travailler ensemble. Au-delà, à l'échelle du territoire, nous devons participer à créer de la valeur pour attirer et faire rester les talents.

### **UN SERVICE DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Le transfert rendu obligatoire par la loi NOTRe de la compétence des zones d'activités vers les intercommunalités prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce tournant décisif et positif permet à la CCMP de se donner les moyens d'afficher une attractivité forte sur le territoire.

Pour se tourner vers les entreprises et faciliter leur installation comme leur épanouissement, un service dédié au Développement Économique, DEVECO, a donc été créé. Ses missions sont la gestion des zones d'activités, l'accompagnement quotidien des entreprises, *via* un ensemble de services, des artisans et commerçants par la gestion d'un FISAC, la promotion et la mise en réseau du tissu économique, le développement de l'emploi et l'insertion en partenariat avec un réseau d'experts, la valorisation des talents, des initiatives économiques et entrepreneuriales sur le territoire.



**1 CONTACT PRIVILÉGIÉ**

**Fabien Lopez**

Chargé de mission  
Développement  
Économique à la CCMP

**04 78 55 52 18**

# Priorité à la qualité de vie

Sport, culture, santé, social... La CCMP affiche depuis plusieurs années sa volonté de soutenir des actions en faveur de votre qualité de vie. Dans ses projets, l'hébergement des anciens, un foyer d'accueil médicalisé, un grand pôle culturel ou la rénovation d'équipements sportifs... Bienvenue sur un territoire qui bouge pour mieux vous accueillir.

## UN PÔLE SOCIO-MÉDICAL DENSE ET VARIÉ

### Un foyer d'accueil médicalisé pour les épileptiques ouvrira ses portes à Tramoyes d'ici fin 2017.

Il accueillera 42 résidents atteints de troubles épileptiques sévères et non solutionnés par des traitements médicamenteux. Très attendu par les familles des patients, les lieux de prise en charge étant peu nombreux autour de Lyon, ce projet est situé sur la route des Échets à Tramoyes.

Sur un terrain de 11 000 m<sup>2</sup>, 4 « maisons » seront reliées par une zone de vie partagée. Chaque résident disposera alors d'une chambre de 24 m<sup>2</sup> et d'une salle de bain privée.

*In fine*, 55 emplois seront ainsi créés par l'association gestionnaire de l'équipement, ORSAC. Pour la réalisation de ce projet, la CCMP a cédé le terrain et financera la sécurisation des accès routiers et des déplacements piétonniers le long de la route départementale à hauteur de 500 000 €.



### Rénover et agrandir nos EHPAD pour nos anciens

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation complète de l'EHPAD Bon Séjour à Miribel, d'un coût d'environ 10 M€ (dont une participation à hauteur de 300 000 € de la CCMP), est enfin terminée. Inauguré en

mai dernier, il améliorera grandement le confort des résidents.

L'EHPAD des Mimosas à Saint-Maurice de Beynost est quant à lui encore à l'étroit dans ses locaux actuels, loin des standards d'accueil désormais proposés à Miribel. Sans compter que ce manque

de lits pénalise l'équilibre financier de l'établissement. C'est pourquoi la Fondation Joséphine Guillon, gestionnaire de l'EHPAD, travaille avec la commune et la CCMP à la construction d'un nouveau projet pouvant accueillir 80 lits.

## LA CCMP ACTIVE SUR LE TERRAIN DE LA CULTURE ET DU SPORT

### Une Académie de Musique et de Danse plus fonctionnelle et plus accueillante

Inaugurée en 2007, l'Académie de Musique et de Danse, d'une surface de 1100 m<sup>2</sup> environ, accueille aujourd'hui près de 700 élèves pour l'apprentissage d'une vingtaine de disciplines de musique, en cours individuel et collectif. Les cours de danse étant eux assurés dans les studios des gymnases communautaires.

Or, du fait de l'évolution des méthodes d'apprentissage nécessitant de plus grandes salles, mais également de la réforme des rythmes scolaires de 2014 augmentant la demande de créneaux, enseignants et élèves sont aujourd'hui à l'étroit ! La CCMP envisage donc la création de 2 nouvelles salles de pratiques collectives, 1 local de rangement pour rester en conformité avec les normes de sécurité, ainsi que la refonte et l'agrandissement du hall d'entrée pour améliorer les conditions de confort des parents. 1 M€ sera investi par la CCMP pour cette opération.



### Un nouveau gymnase communautaire à Miribel, sur le site de La Chanal, en 2019

Déjà propriétaire et gestionnaire des gymnases Saint-Martin à Miribel et Louis Armstrong à Beynost, la CCMP a mené un diagnostic des gymnases du territoire en 2015, faisant ressortir que ces équipements étaient aujourd'hui saturés, notamment pour l'occupation des salles multisports (qui accueillent principalement les sports collectifs) ou des salles polyvalentes (pratique de la danse et de l'escrime entre autres). Le transfert du gymnase de La Chanal de la commune de Miribel vers l'intercommunalité permettra donc de rationaliser et d'optimiser les créneaux d'occupation.

Deux options étaient toutefois possibles : rénover le gymnase existant ou construire un nouveau complexe. Le diagnostic technique du bâtiment actuel ayant démontré des coûts de rénovation très élevés, la CCMP a fait le choix de se lancer dans la construction d'un nouveau complexe, plus fonctionnel, de haute qualité environnementale et donc plus économe en charges de fonctionnement.

3 ans d'études et de travaux sont nécessaires pour mener à bien ce projet. La CCMP a prévu d'investir près de 5 M€.

### UN PROJET AMBITIEUX DE RÔLE CULTUREL ET TOURISTIQUE EST À L'ÉTUDE

À la suite d'un premier diagnostic réalisé en 2010, et malgré un investissement très important des bénévoles des cinq bibliothèques communales présentes sur le territoire, il apparaît que la CCMP est très en retrait en matière d'équipements de lecture publique, loin des standards nationaux et départementaux. C'est pourquoi les élus communautaires avaient souhaité lors du précédent mandat étudier l'opportunité et la faisabilité d'une médiathèque intercommunale, conçue comme tête de réseau des bibliothèques communales.

Aujourd'hui, et à la manière de ce qu'ont réalisé d'autres intercommunalités dans le Département de l'Ain, l'ambition est d'inventer une unité vivante, alliant dans un même lieu culture, tourisme et patrimoine, en regroupant par exemple la future bibliothèque, l'Office du Tourisme de la CCMP, une salle de diffusion artistique, des animations et des conférences, un lieu de restauration, etc. Plusieurs sites, dont l'Allégo à Miribel, seront étudiés d'ici à 2021. La CCMP a prévu d'investir près de 5 M€ dans ce projet.



PISCINE

# LILÔ

LANCE  
UN APPEL  
AU SOLEIL !

Pour inciter l'été à pointer le bout de son nez, les bassins extérieurs de Lilô sont ouverts depuis samedi 11 juin, les samedi et dimanche de 9h à 20h et le mercredi après-midi de 14h à 18h.

**À quand le vrai été ?** Dès le samedi 2 juillet, la piscine ouvrira l'ensemble de ses bassins de 10h30 à 20h tous les jours.

**EN SAVOIR** ☎ 04 37 85 87 00

GENS DU VOYAGE

L'AIRE  
PROVISOIRE  
DES gens  
du voyage  
EST À LA  
BOISSE

Depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, une aire de « grands passages » provisoire de près de 5,5 ha et pouvant accueillir 200 caravanes sur la Côtière est ouverte sur un terrain situé à La Boisse (sur le territoire de la 3CM), entre l'autoroute A42 au nord et l'ancienne route de Balan au sud. Comme les années précédentes, CCMP et 3CM partageront conjointement les frais de fonctionnement de cette aire et assureront la gestion de l'arrivée et des départs des voyageurs.

En contrepartie, le Préfet considère les deux intercommunalités comme étant désormais en règle avec le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage et leur permet par conséquent d'interdire le stationnement des caravanes en-dehors de cette zone, en faisant par exemple appel à la force publique pour procéder aux expulsions éventuelles des contrevenants.

SÉCURITÉ

BIENTÔT UN  
**CSU** POUR LA  
CÔTIÈRE ?

Les élus communautaires travaillent actuellement à la faisabilité d'un CSU, Centre de Supervision Urbaine, sur le territoire de la CCMP, faisant suite à des demandes récurrentes des forces de gendarmerie. Un cabinet spécialisé étudie la création d'un équipement réunissant en un seul et même lieu le pilotage et la supervision des 85 caméras de vidéoprotection installées d'ici fin 2016 dans les communes (dont la plupart sont déjà en service).

La CCMP a prévu d'investir près de 150 000 € et de prendre à sa charge le fonctionnement du lieu et du local. Ce projet renforcera le travail partenarial déjà engagé entre les forces de polices municipales et la brigade de gendarmerie de Miribel, et permettra à cette dernière d'être reliée par déport d'images au CSU, lui permettant une réactivité maximale et une aide précieuse à l'intervention, à l'enquête et à l'élucidation d'affaires.



TRI DU VERRE

DE NOUVEAUX  
conteneurs  
INSTALLÉS

Depuis 2014, la CCMP redouble d'efforts pour limiter le verre dans les poubelles et mieux le trier. Ses actions ont déjà porté leurs fruits, grâce à la communication sur le bon tri (voir La Communauté n°21) et à l'installation de conteneurs à vaisselle à proximité des points d'apport volontaire, afin de ne pas mélanger les deux natures de matériaux.

Pour aller plus loin, la CCMP a décidé d'investir dès 2016 200 000 € dans l'achat de nouveaux

conteneurs à verre enterrés. Elle collabore donc avec les communes pour déterminer les nouveaux emplacements, prioritairement dans les quartiers à forte densité et où les problèmes de tri sont les plus fréquents. Les premiers conteneurs ont été installés à Thil et dans le quartier du Folliet. D'autres suivront très prochainement !



3CM + CCMP

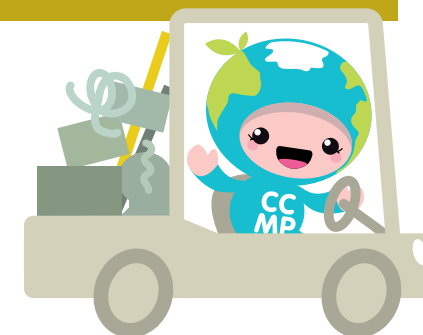
La fusion  
avec la 3CM

→ OÙ EN  
SOMMES-NOUS ?

Les deux communautés de communes de la CCMP et de la 3CM n'entraient pas dans les critères fixés par la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et contraignant à la fusion 460 collectivités au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Préfet de l'Ain ayant préconisé malgré tout une union, les deux collectivités ont fait la demande d'un report d'un an, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de mûrir leur réflexion sur le cadre et les conséquences pratiques de cette fusion.

Ce délai ayant été accordé par le Préfet et la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI), elles poursuivent donc leurs travaux afin de déterminer les statuts et politiques territoriales qui pourraient être mises en œuvre par la future intercommunalité. En cas d'accord entre les communes, la CCMP et la 3CM fusionneraient donc au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sans accord, chacune resterait dans son périmètre actuel.



ASSAINISSEMENT



THIL RACCORDÉ

À LA NOUVELLE STEP  
DE NIÉVROZ

En vue de l'exercice de la compétence « eau et assainissement » imposée d'ici 2020 par le législateur (voire au 1<sup>er</sup> avril 2018 en cas de fusion avec la 3CM), la CCMP va engager prochainement une série d'études et diagnostics techniques, juridiques et financiers. D'ores et déjà, et conformément à une compétence déjà inscrite dans ses

statuts, elle a choisi d'investir 1 M€ pour accompagner la commune de Thil dans la mise en place de son assainissement collectif. Cet investissement permettra notamment le raccordement à la nouvelle station d'épuration des eaux usées (STEP) de la 3CM située à Niévroz. Cette collaboration entre les deux intercommunalités est

vertueuse tant pour la gestion des deniers publics qu'en matière environnementale ! La 1<sup>ère</sup> étape d'étude lancée au printemps 2016 sera suivie de 14 mois de chantier à compter de mi 2017, avec pour objectif la connexion à la station d'épuration intercommunale de la 3CM située à Niévroz. Les premiers raccordements à Thil, de la route de Niévroz et de la rue du Canal se feront à compter de 2018.

DÉCHÈTERIE

VOUS AVEZ  
OUBLIÉ LES  
HORAIRES ?

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL  
ET JUSQU'AU 31 OCTOBRE,  
VOS HORAIRES D'ÉTÉ SONT :

**Du lundi au vendredi**  
De 9h à 11h45 et de 14h à 18h45

**Le samedi**  
De 9h à 18h45 sans interruption



# POURQUOI les berges du canal avant l'Anneau Bleu ?

Attendu par tous, l'Anneau Bleu a pour ambition de créer un lien entre le Grand Parc et la Côtière pour dynamiser l'attractivité touristique. Mais au préalable, de vastes travaux sont nécessaires, notamment la restauration des berges du canal de Miribel. Retour sur les récentes avancées de ce projet...

L'Anneau Bleu, du nom de l'anneau formé par les deux canaux de Miribel et de Jonage, représente une douzaine de projets à réaliser d'ici 2027, menant tous à la **meilleure gestion de l'eau et la requalification de milieux naturels sur la zone dite du « Rhône amont »**. Sa priorité : valoriser le site du Rhône pour renouer les liens entre les habitants et le fleuve, avec notamment, sur le territoire de la CCMP, les futures berges et la liaison de la Côtière avec la ViaRhôna.

Avant de procéder aux premiers aménagements, de nombreux travaux et études doivent être réalisés, tels que la rénovation des berges, essentielles à l'accueil de l'Anneau Bleu. L'ensemble de ces travaux, inscrits dans un Contrat multi-partenaires, représentera à horizon 2027 un investissement total de 41,8 M€. La première étape de ce contrat vient d'être signée.

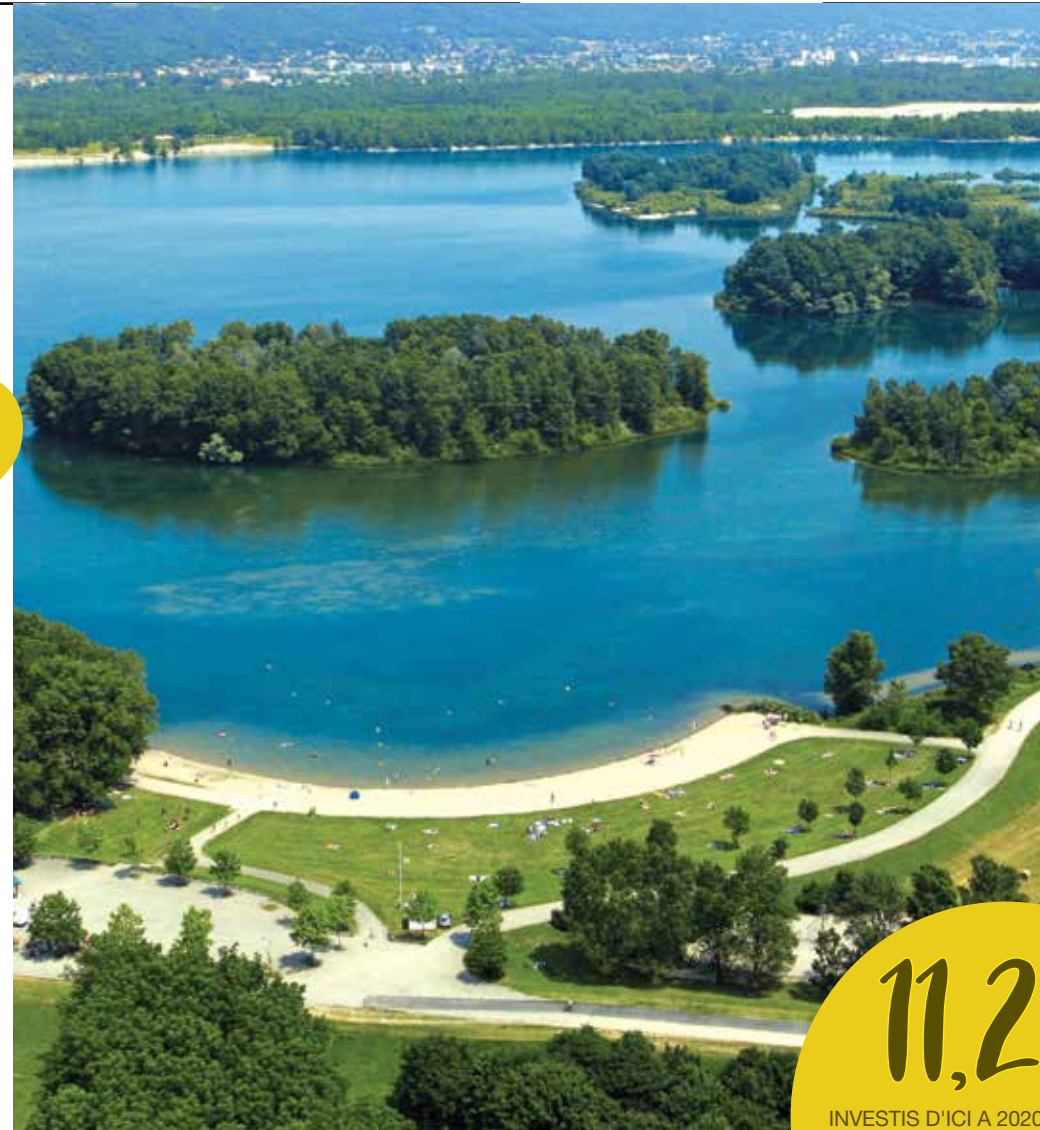
## 2015 > 2020 : UN CONTRAT POUR RESTAURER LE CANAL DE MIRIBEL

Aux côtés de partenaires territoriaux et nationaux (l'État, EDF, le Département, etc.) mettant en commun leurs objectifs, compétences et moyens, la CCMP a signé fin mars 2016 un contrat de revalorisation et restauration du canal de Miribel.

**SES ENJEUX : s'adapter aux changements climatiques pour développer la biodiversité du canal, protéger les communes des crues, garantir la ressource en eau potable et aménager les zones de loisirs.**

### Pourquoi le canal ?

Le Rhône à Miribel Jonage emprunte aujourd'hui 2 axes d'écoulement : le canal de Jonage et celui de Miribel, par lequel transitent les crues du Rhône. Le canal de Miribel, dont le lit s'est affaissé de 4 mètres en 50 ans, conditionne le niveau de l'eau dans la nappe, les lînes et les lacs du territoire. Il joue un rôle clé dans l'alimentation en eau potable et la protection des crues pour plus d'1,3 M d'habitants, assure la qualité et la vie de plus de 3 000 hectares de milieux naturels reconnus d'intérêt européen dans le Grand Parc de Miribel-Jonage, qui lui accueille plus de 3 millions de visiteurs par an.



**11,2 M€**  
INVESTIS D'ICI A 2020 PAR LA CCMP SUR L'ANNEAU BLEU (1 M€), LES BERGES (6,2 M€ dont 5 M€ de subventions attendues) ET L'ACCESSIBILITÉ DU GRAND PARC (4 M€).

## POUR LA CCMP, 5 GRANDS CHANTIERS D'ICI 2020

### Lutter contre les crues : travaux d'urgence

**1** La mise en protection de la commune de Thil avec la réalisation d'une digue.

### Aménager les berges

**2** Cette 1<sup>ère</sup> opération à réaliser d'ici 2020 porte sur le remodelage et le recul des berges du canal de Miribel. Elle comprend des études et travaux visant à maîtriser l'érosion et le dépôt des graviers dans le canal, pour redonner une pente et une largeur normale au lit du canal et ainsi revenir à une situation d'équilibre.

**3** La restauration et la gestion de la ripisylve (végétation bordant un milieu aquatique) en bordure du canal sur la rive droite. L'enjeu sera de rétablir une végétation diversifiée répondant à ses fonctionnalités de diversité écologique, de maintien de la stabilité des berges et de sécurité des promeneurs.

**4** La restauration écologique des berges vulnérables sur la rive droite et leur sécurisation en vue de l'aménagement de l'Anneau Bleu. Des travaux de stabilisation et d'aplanissement des talus permettront à la végétation de se développer et de remplir son rôle de sécurisation de la bordure du canal.

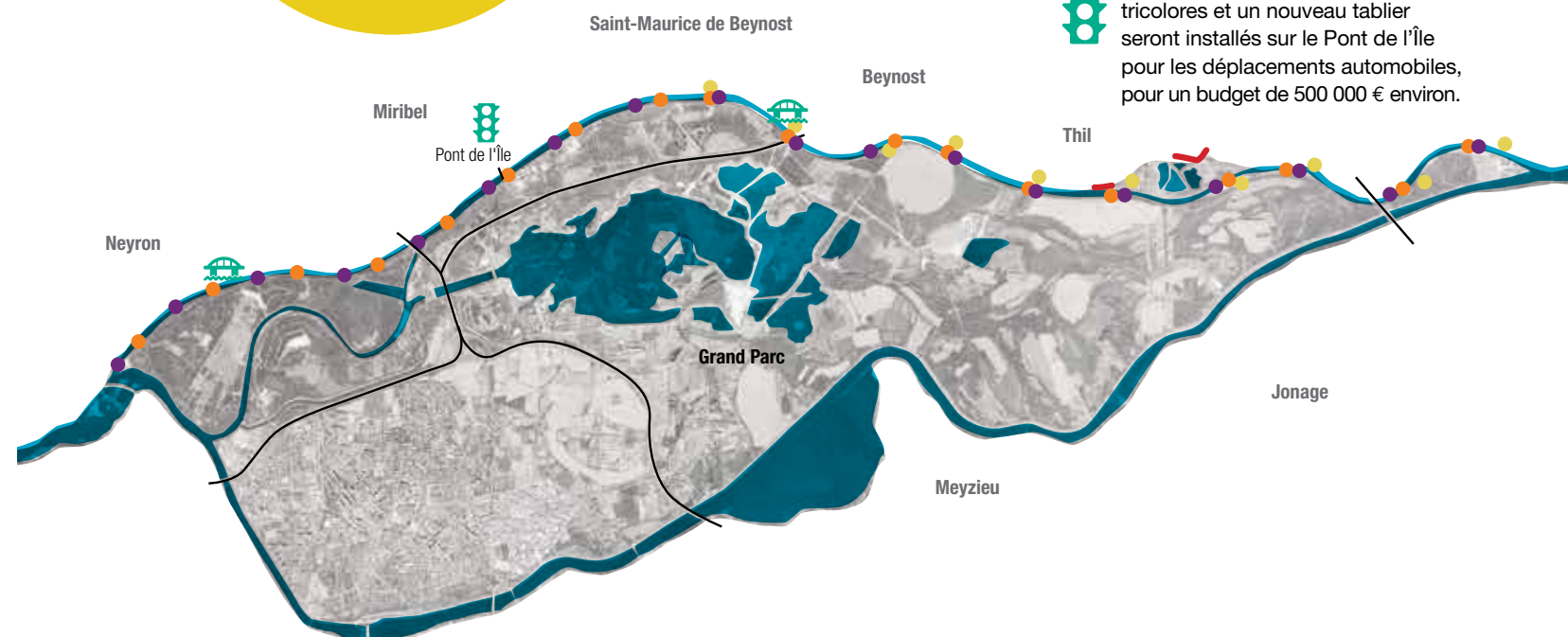
### Création de 2 passerelles

**5** En lien avec le projet d'Anneau Bleu, et au terme d'une étude de faisabilité menée par la Société Publique Locale SEGAPAL, la CCMP s'engage d'ici 2020 pour la création de 2 passerelles modes doux (piétons, cyclistes) enjambant le canal de Miribel et permettant une liaison naturelle vers le Grand Parc.

**À l'ouest du territoire**, une passerelle est prévue sur la commune de Neyron. Elle permettrait aux populations de la Métropole et aux habitants de la Côtière de rejoindre le Grand Parc et ses équipements, notamment son centre équestre. Similaire dans sa conception à la passerelle Nelson Mandela de Décines, son coût est estimé à 2,5 M€. Des cofinancements avec les principaux partenaires (Métropole, Conseil Départemental de l'Ain, Région Auvergne-Rhône-Alpes) sont espérés à hauteur d'1,2 M€.

**À l'est du territoire**, une seconde passerelle, plus simple dans sa conception, est envisagée à Saint-Maurice de Beynost, en liaison avec le parking de covoiturage de la Porte 5, pour un coût de 1 M€.

En parallèle (voir page 2), des feux tricolores et un nouveau tablier seront installés sur le Pont de l'Île pour les déplacements automobiles, pour un budget de 500 000 € environ.





Le samedi **FORUM**  
4 juin au **SPORTS** DES



Juillet  
du 1<sup>er</sup> au 6

**SWING SOUS  
LES ÉTOILES**

*Attention mesdames et messieurs, dans un instant, ça va commencer...*

La 14<sup>ème</sup> édition du désormais célèbre festival présente cette année un bouquet d'étoiles venues de Cuba, d'Italie ou d'Angleterre. Elles se partageront la scène de l'Esplanade de la Madone avec en tête d'affiche la rencontre plus que rythmée et inédite de Michel Fugain et de la douzaine de musiciens de Pluribus, mais aussi la salsa enivrante de Machete, le show de Matthew Lee, le rock de Dr Feelgood et la pop de Shake Shake Go. Votre été va encore swinguer !



en savoir +

[www.swingsouslesetoilesmiribel.com](http://www.swingsouslesetoilesmiribel.com)

Navette **Colibri** gratuite depuis la place de l'Allégo



**RENDEZ-VOUS !**

Des événements ouverts à tous

Août samedi 27 dimanche 28

**WOODSTOWER**

Une 18<sup>ème</sup> édition qui réveille le dernier weekend de l'été

La plage du Fontanil au cœur du Grand Parc de Miribel Jonage va voir déambuler une programmation éclectique, onirique... ultra-sonique ! Les pulsations de l'espagnol John Talabot s'enchaîneront avec l'électro cosmique de Digitalism, le ragga urbain de Soom T, la freak pop de Collection, mais aussi Vald, la Scène Hadra, Para One B2B Boston Run... Et puisqu'un festival n'est pas un vrai festival sans toile de tente,

Woodstower vous invite à dormir au bord du lac avec des places de camping gratuites comme à la maison, ou une version 3 étoiles, calme et sécurisée à 35 € la nuit.

en savoir +

[www.woodstower.com](http://www.woodstower.com)

Navette **Colibri** spéciale Woodstower gratuite. Les détails du trajet sur [www.cc-miribel.fr](http://www.cc-miribel.fr)

Septembre samedi 17 dimanche 18

**JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE**

Des nouveaux au programme

Les JEP sonnent chaque année l'heure de la rencontre entre le patrimoine et les habitants, à la découverte des trésors du territoire. Cette année, les nouveautés seront à découvrir du côté du chalet Joliette avec l'histoire de son premier propriétaire, l'érudit navigateur Jules Hannezo. L'ancien château de la Montée Neuve à Miribel dévoilera

son histoire et ses secrets. À Tramoyes, la chèvrerie présentera ses fromages et une calèche vous attendra pour rejoindre la ferme des Fresnes. Et cerise sur le gâteau, un jeu découverte rassemblera petits et grands, sur fond d'énigmes et de cadeaux à gagner.

en savoir +

[www.dombes-cotiere-tourisme.fr](http://www.dombes-cotiere-tourisme.fr)

Programme complet disponible en mairies et à l'Office du Tourisme de la CCMP dès la mi-août.

Navette **Colibri** : ticket à 1€ valable toute la journée pour se déplacer et profiter du territoire.





# Des vacances de rêve ?

**CATHERINE JUAN BALZER**

*Propriétaire de chambres d'hôtes à Miribel*

## POURQUOI CE LIEU ?

« Nous sommes ici chez moi, dans mes chambres d'hôtes, le long du Rhône. C'est ma maison et je l'ai voulue accueillante et accessible. »

### Quelles sont les vacances dont on peut rêver le long de la Côtère ?

Nous ne sommes pas sur un territoire de luxe tel qu'on nous décrit les vacances « de rêve » dans les magazines, sur fond de cocotiers et de plages paradisiaques, mais sur un territoire naturel et vrai.

On découvre ici le calme en pleine nature, le sport au Grand Parc, les plaisirs aquatiques à Lilô ou les chemins de randonnées... On découvre aussi la proximité de la magnifique ville de Lyon, les Dombes et une très belle offre gastronomique. Les vacances de rêve sont différentes pour chacun non ?

### Combien de temps reste-t-on ici ?

Je croise chez moi des touristes faisant une pause sur la route du Sud,

des hommes d'affaires le reste de l'année, des groupes en visite dans les environs pour une réunion de famille ou des sportifs en descente de la ViaRhôna, puisque ma maison borde ce circuit.

Toutes ces personnes restent quelques nuits tout au plus.

**Mon rêve serait donc de mieux valoriser les atouts du territoire pour que les voyageurs restent plus longtemps.** Nous avons des visiteurs aujourd'hui. J'aimerais de vrais touristes demain, qui ne passent pas, mais restent !

### Que manquerait-il alors, la statue de la Liberté ou les plages de Tahiti ?

Pourquoi pas une grande cathédrale ? Notre-Dame ? Ou le Futuroscope ? Plus sérieusement, **il nous manque une vraie attraction, sportive ou culturelle.** Ce mois de juin sera mon plus gros mois de l'année avec l'UEFA Euro 2016 de football !

J'imagine aussi **faire vivre nos villes et villages de la Côtère en attirant des artisans d'art et des producteurs locaux dans les boutiques** aujourd'hui vides. Cela profiterait aux habitants du secteur et aux touristes par la même occasion. Je suis admirative du dynamisme de Châtillon-sur-Chalaronne dans ce domaine.

### Quittons le territoire à présent, quelles sont vos vacances de rêve à vous ?

**Pour moi, le rêve, c'est la rencontre de l'autre, de cultures différentes.** En cela l'Asie et l'Inde me fascinent. Mais on peut finalement rester ici, la rencontre étant le principe même de la chambre d'hôtes !